

Adresse de l'article : <http://infos.gazette-sante-social.fr/3731/les-achats-publics-hospitaliers-font-leur-union-europeenne>

Cet article fait partie du dossier :

Thématique : Achats hospitaliers : définir le juste besoin, choisir au juste prix

Hôpital

## Les achats publics hospitaliers font leur union européenne

Olivier Bonnin | Les dossiers d'actualité | Publié le 22/04/2013 | modifié le 22/04/2013

### **Pour les hébergements de personnes âgées, comme pour les établissements de santé, les coopérations se multiplient à travers l'Europe.**

« Penser global, agir local » ? Au réseau des acheteurs hospitaliers d'Ile-de-France (resah-IDF), le directeur Dominique Legouge préfère ajuster la maxime du développement durable : « Penser européen, agir régional »... Sur ce principe le groupement d'intérêt public (GIP) qu'il dirige a lancé, en octobre 2012 une union entre onze partenaires de sept pays européens, afin de « repérer et acheter des solutions innovantes et durables en faveur du bien-vieillir ». Le projet, baptisé Happi (healthy ageing public procurement of innovations), regroupe notamment l'Ecole des hautes études en santé publique (Ehesp) et six centrales d'achats, du Royaume-Uni, d'Italie ou d'Autriche. Avec un financement de la Commission européenne de 2 millions d'euros, ce projet coordonné par le resah-IDF a déjà pu lancer [son site internet](#). Et dès septembre les fournisseurs devraient pouvoir y enregistrer, et faire connaître, leurs innovations. Leurs propositions pourront alors être évaluées par le consortium. Et un appel d'offres conjoint transfrontalier pourra ensuite être envisagé pour 2014. Le resah-IDF s'est engagé dans d'autres projets européens pour améliorer les achats des produits de santé. Le GIP organise ainsi les toutes « [premières rencontres européennes de l'achat public d'innovation en santé](#) », le 30 mai 2013 à Paris, à l'occasion des Salons de la santé et de l'autonomie : il espère ainsi « créer pour la première fois à l'échelle européenne un dialogue entre acheteurs publics de la santé, industriels et représentants des pouvoirs publics ».

## Comparer

---

Des coopérations informelles ont aussi été nouées avec ses homologues de Belgique, d'Italie, ou du Royaume-Uni. « Nous pouvons ainsi comparer les offres des fournisseurs selon les pays, connaître leurs différents prix et leurs produits », relate la chef de projet Carole Gandon. « Cela permet à chacun de mieux calibrer ses cahiers des charges, de mieux négocier, mais aussi de repérer de nouveaux fournisseurs... » Enfin une association de centrales d'achats européennes a été constituée, officiellement cette fois, en 2012 : [EHPPA](#) (European health public procurement alliance). Elle rassemble actuellement six membres, de l'Union européenne, mais aussi de Suisse... L'objectif, là encore, est de « donner un avantage compétitif » à ses membres à travers « la coopération et l'échange d'information », mais aussi de professionnaliser les achats hospitaliers à travers l'Europe. Mais toutes ces unions européennes devraient aussi permettre d'attirer des produits de choix sur le continent. « Les Etats-Unis disposent de réseaux d'achat nationaux », rappelle Dominique Legouge ;

« il faut permettre aux fournisseurs de viser, de la même manière, toute l'Europe. »